



# DÉCLARATION COMMUNE

ENGAGEONS-NOUS  
pour une politique culturelle transfrontalière.

Le Grand Genève, qui bénéficie d'une attractivité importante, voit son rayonnement encore renforcé par une offre culturelle qui a gagné tant en qualité qu'en diversité, qu'il s'agisse de scènes rénovées, de festivals à la renommée grandissante, ou d'expositions muséales de qualité.

Au regard des pratiques des professionnel·les et des usages des publics, le bassin de vie du Grand Genève apparaît avec évidence comme une échelle pertinente pour la culture.

En effet, depuis que la culture existe, les artistes voyagent par-delà les frontières et nombreux sont les lieux et événements transfrontaliers présents sur le territoire, depuis des décennies.

Plus récemment, de grandes scènes se sont affirmées avec leur rénovation ou nouveau bâtiment, et leur rapprochement fait émerger une offre résolument transfrontalière pour des publics dont la mobilité s'est accrue grâce au Léman Express. Le renforcement de leurs liens voit leurs projets et initiatives se développer.

Dans un contexte d'urgence climatique et en prenant en compte les enseignements et conséquences de la crise sanitaire, soutenir à l'échelle régionale les synergies et l'innovation apparaît aujourd'hui comme nécessaire.

Au constat de la cohérence de nos objectifs et de la dynamique entre les acteurs et actrices du Grand Genève (collectivités locales, communes, associations, équipements culturels, etc) attestée par leur présence ce jour,

**nous, signataires**, souhaitons créer les conditions favorables à une coopération renforcée et nous engageons à réunir des moyens, des outils, un savoir-faire, pour la réalisation d'actions orientées vers la promotion de l'offre culturelle et l'appui aux acteurs et actrices de terrain,

**nous, signataires**, nous engageons à la création d'un fonds culturel transfrontalier destiné à soutenir des actions transfrontalières, innovantes.



# DÉCLARATION COMMUNE

ENGAGEONS-NOUS  
pour une politique culturelle transfrontalière.

## ANNEXE A LA DECLARATION

En application de la déclaration :

TROIS ACTIONS CULTURELLES TRANSFRONTALIERES RECONNUES PRIORITAIRES PAR LES PARTENAIRES que sont le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève, la République et canton de Genève et l'Association des communes genevoises :

1. Le fonds culturel transfrontalier : mise en commun de moyens financiers destinés à soutenir des actions innovantes et déployées à l'échelle transfrontalière. Lancement d'un appel à projets dès 2023. Ce fonds sera abondé dans un premier temps par le Pôle métropolitain du Genevois français à hauteur de 40 000 euros, la ville de Genève à hauteur de 40 000 CHF, le canton de Genève à hauteur de 20 000 FCH.
2. Le programme transfrontalier Transition écologique et culture : compte tenu de la demande et des efforts essentiels demandés aux acteurs et actrices de la culture, un programme d'ateliers thématiques sera décliné sur deux années consécutives : 2023 et 2024, avec des premières dates dès février 2023 :
  - 23 février : comment organiser une démarche TE ? à Annemasse
  - 30 mars : bilan carbone Fête de la musique, à Genève,
  - 23 mai : fresque du numérique.
3. L'agenda culturel du Grand Genève : afin d'accroître la visibilité de l'offre culturelle, événementielle et sportive, identifiée à l'échelle du Grand Genève, l'agenda culturel réunit à ce jour de manière automatisée l'offre du Genevois français et du district de Nyon. Il sera élargi, dès 2023, à la Ville de Genève par un rapprochement des bases de données existantes, via Open Agenda, puis aux communes genevoises, avec l'appui de l'ACG. Le canton de Genève apportera son expertise et la mise en réseau au niveau cantonal et supra-cantonal.